



SG 30-2022  
Rome, le 14 juin 2022

## OSER PRENDRE DES RISQUES POUR DIEU ET POUR L'HUMANITÉ

### Notre fidélité créatrice

*Chers Confrères,*

Je voudrais, tout d'abord, vous saluer, vous renouveler ma proximité et vous assurer de mes humbles prières.

Je vous rejoins, encore une fois, avec un autre document. Il s'agit pour nous de continuer ensemble le chemin vers le Chapitre Général de 2023 avec les mêmes motivations avec lesquelles nous avons commencé le processus en 2021 dans la dynamique de la communion, de la participation et du faire ensemble. Nous savons que c'est un processus qui est un vrai *kairos* pour toute la Congrégation.

Oui, ce que nous vivons est un *kairos* : c'est-à-dire un moment de Dieu, une grâce et un appel que le Seigneur adresse à toute la Congrégation. Je souhaite qu'il soit vraiment un événement authentique de l'Esprit qui implique la participation de tous, y compris les laïcs qui travaillent à nos côtés dans les différents domaines de la mission.

Pour que ce processus soit vraiment fructueux, il est essentiel qu'il soit un vrai chemin de discernement, ouvert à l'Esprit-Saint, réalisé dans la prière et la contemplation. Si, en cours de route, une difficulté surgit, il faut donc l'affronter, dans la sérénité et le dialogue.

C'est donc dans ce climat de dialogue, de marcher ensemble, comme une Congrégation en « sortie » que nous abordons la seconde phase de notre préparation pour le Chapitre Général de 2023.

Dans la première phase nous avons suggéré un thème et vous avez été appelés à proposer des logos, des dessins, des poèmes, des vidéos... avec l'aide de textes du père de Montfort. Nous remercions tous ceux qui nous ont envoyé des propositions.

Le thème définitif retenu pour ce Chapitre Général est donc « Oser prendre des risques pour Dieu et l'humanité. Notre fidélité créatrice ». Vous avez aussi en haut de cette lettre le logo retenu inspiré d'une expression du Père de Montfort.

Pour cette seconde phase de préparation nous vous proposons de relire les actes du Chapitre Général de 2017 pour repartir de ce qui avait été décidé et pour approfondir ce qui nécessite de nouvelles actions et réflexions. Nous vous proposons aussi de relire le *Vademecum* qui insistait sur quelques points présents dans les actes du Chapitre Général.

Pour que nous ayons une vraie démarche synodale, nous vous invitons à mobiliser les conseils, les communautés ou groupes de confrères pour qu'ils fassent ces relectures et puissent répondre dans le cadre d'une réunion à ce questionnaire que vous avez entre les mains. Cela ne devrait pas prendre plus d'une demie journée de réflexion. Nous comptons sur vous pour transmettre le plus vite possible ce document y compris des laïcs si vous pensez cela possible. Vous êtes invités à envoyer vos réflexions **avant le 20 novembre** à l'adresse suivante : [chapitresmm2023@gmail.com](mailto:chapitresmm2023@gmail.com)

Si dans certaines entités il est plus facile de centraliser les réponses, merci aux responsables de collecter les formulaires remplis et de les envoyer à la même adresse. Si le courrier postal est meilleur, vous pouvez envoyer cela à l'administration générale.



Si des confrères le souhaitent, ils sont invités à faire de même avec la même date finale pour répondre. D'avance à tous un très grand merci pour prendre ensemble en charge l'avenir de notre congrégation.

Pour bien vivre cette demi-journée et la commencer de manière spirituelle, nous vous proposons une paraliturgie qui pourrait vous aider si vous le souhaitez. Vous la trouverez au début du questionnaire. A la fin du travail vous pouvez aussi faire une prière mariale pour la réussite du Chapitre Général et chanter par exemple un « Salve Regina ».

Le questionnaire exploite les actes du Chapitre Général de 2017 ainsi que le Vademecum en mettant en évidence les convictions qui y sont exprimées. Ceci est un rappel avant de répondre aux différentes questions. Si vous avez d'autres convictions merci de nous les indiquer.

Puis nous avons retenu des questions qui concernent les actions qui étaient suggérées dans les documents. Nous n'avons retenu que les actions qui nous paraissent les plus importantes. Pour la plupart des questions vous êtes invités à dire OUI/NON ou EN PROJET. Il vous suffit de cocher une case mais nous vous demandons de FAIRE UN COMMENTAIRE pour illustrer votre réponse dans la case prévue pour cela. Vos autres réflexions sont aussi les bienvenues.

L'analyse des réponses conduira à faire le choix des sujets qui seront traités pendant le Chapitre Général de 2023. Ce sera la troisième période de préparation. Ceux-ci seront complétés par des questions exprimées au cours du CGE de 2022 à Rome. L'idée est de proposer un Chapitre Général le plus proche possible des préoccupations de tous tout en tenant compte de la diversité qui caractérise la congrégation.

Nous vous faisons aussi parvenir une image (logo) avec la prière que nous vous proposons pour accompagner le Chapitre. Ce logo a été retenu lors du CGE du mois de mai dernier parmi les cinq propositions de logos que nous avons reçues de différentes entités. Il en est de même pour la prière qui est composée à partir de quatre autres suggestions. Ce petit cadeau renforcera notre unité puisque nous serons tous entraînés dans la même prière. Cette image peut être distribuée lors de la demi-journée de réflexion et son usage explicité pour que nous avancions ensemble vers le thème central « Oser prendre des risques pour Dieu et l'humanité. Notre fidélité créatrice ».

Les risques dont il s'agit concernent tous les aspects d'innovation que nous avons mis en œuvre depuis le dernier Chapitre pour mieux répondre à notre vocation missionnaire, pour mieux servir Dieu et l'humanité. Risquer c'est oser, comme le Père de Montfort, aller vers ceux qui ne connaissent pas le Christ, c'est se faire proche des délaissés, c'est inventer un style de vie qui répond aux défis de notre temps, c'est chercher des manières d'être fraternels, c'est être des disciples missionnaires, des hommes d'espérance.

Tous ces pas que nous avons faits ensemble comme Montfortains sont à célébrer et à rendre plus fermes à partir du trésor spirituel que nous a laissé notre fondateur et que la Vierge Marie accompagne. Notre tradition est une ressource vivante quand elle est embrasée par le Seigneur, c'est ce que nous essaierons de préciser de manière concrète lors de notre futur Chapitre Général. Mais cela ne peut se faire que grâce à votre participation à cette phase préliminaire que nous vous proposons et à votre prière dès maintenant pour que le Chapitre soit un beau moment de fraternité missionnaire.

Pour l'équipe de l'administration générale,

*P. Luiz Augusto STEFANI, SMM  
Supérieur Général*



## PROPOSITION DE PARALITURGIE

### CHANT D'ENTRÉE

#### PRIÈRE :

Seigneur, toi qui as embrasé le cœur de saint Louis Marie du désir ardent de prêcher l'Évangile de ton Fils, accorde-nous, à sa prière et sous la conduite de Marie, d'être dociles à ton Esprit et de devenir des apôtres infatigables de ton Règne, attentifs à l'appel des pauvres dans un service fraternel. Par le Christ notre Seigneur. Amen.

#### PAROLE DE DIEU : 2 Tim 1, 6-11

*« C'est pourquoi je te rappelle d'avoir à raviver le don de Dieu qui est en toi (...) Ce n'est pas un esprit de peur que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de maîtrise de soi. N'aie donc pas honte de rendre témoignage à notre Seigneur et n'aie pas honte de moi, prisonnier pour lui. Mais souffre avec moi pour l'Évangile, comptant sur la puissance de Dieu, qui nous a sauvés et appelés par un saint appel, non en vertu de nos œuvres, mais en vertu de son propre dessein et de sa grâce. Cette grâce, qui nous avait été donnée avant les temps éternels dans le Christ Jésus, a été manifestée maintenant par l'apparition de notre Sauveur, le Christ Jésus. C'est lui qui a détruit la mort et fait briller la vie et l'immortalité par l'Évangile pour lequel j'ai été, moi, établi héraut, apôtre et docteur. »*

#### CHANT DE MÉDITATION :

Avant chaque intercession on peut allumer une bougie ou faire un geste symbolique

#### INTERCESSIONS :

Élevons notre prière au Dieu fidèle et bon qui n'abandonne jamais son œuvre. Confions-lui la congrégation montfortaine qu'il a suscitée pour le service de l'Église.

Refrain : Seigneur écoute nous, Seigneur exauce nous

1-Père, toi qui veux instaurer le Règne de Jésus par Marie, fais de nous des bons ouvriers de ta moisson pour que nous participions à bâtir avec toi, à travers notre mission, ce règne d'amour et de justice.

2-Père, toi qui as promis l'Esprit Saint pour que sous son inspiration toute chose soit renouvelée, donne-nous assez de courage et de clairvoyance pour trouver une nouvelle manière d'être Montfortain aujourd'hui.

3-Père, toi qui pourvois aux différents besoins de l'Église et des personnes aujourd'hui, ouvre nos yeux pour discerner les signes des temps et aide-nous à répondre aux espoirs et angoisses de notre monde.

4-Père, toi qui nous appelles à être des hommes libres, prêts à aller partout où l'Esprit souffle, fais de nous des imitateurs des Apôtres qui annoncent l'Évangile avec fidélité et créativité.

5-Père, toi qui as choisi la Vierge Marie pour donner au monde ton Fils, Verbe fait chair, fais de nous ses vrais enfants pour qu'en elle nous soyons formés jusqu'à atteindre la plénitude du Christ.



## PRIÈRE POUR LE CHAPITRE GÉNÉRAL 2023 :

Dieu notre Père,  
Souviens-toi de ta Congrégation  
que tu as possédée dans ton cœur  
et que ton Fils a confiée à Marie, sa mère.

Regarde-nous avec toutes nos pauvretés et nos limites.  
Reçois-les et transforme-les de ta propre puissance  
afin que ton règne vienne en nous et à travers nous.

Que ton Esprit d'amour  
fasse de nous de véritables promoteurs de communion et de participation  
à la mission de l'Église,  
à l'exemple de ton serviteur, Louis-Marie de Montfort.

Que ta lumière guide nos pas  
pour être fidèles à notre héritage missionnaire dans l'Église :  
établir le règne de Jésus par Marie.

Que ce feu divin nous donne l'audace de prendre des risques, sans crainte,  
afin que nous puissions répondre de manière efficace  
- avec de nouvelles initiatives missionnaires -  
aux besoins de plus fragiles de l'humanité.  
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

Marie, Reine des Apôtres, *prie pour nous.*  
Saint Louis-Marie de Montfort, *prie pour nous.*  
Bienheureuse Marie-Louise de Jésus, *prie pour nous.*



## RÉFLEXIONS SUR NOTRE RÉALITÉ EN PRÉPARATION DU CHAPITRE DE 2023

### EN PARTANT DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2017

#### 1. LE DÉFI DE LA CONVERSION CONTINUE

- Convictions exprimées au chapitre général

L'amour passionné de Dieu pour nous qui est le cœur et la base de notre vie religieuse nous amène à la conversion pour renouveler constamment notre réponse à cet amour et ce que nous sommes. L'expérience spirituelle et la vie fraternelle forment un tout qu'on ne peut pas séparer.

**Depuis le chapitre, avez-vous une autre conviction à exprimer ?**

##### 1.1. Mise en place d'une période de ressourcement dans l'entité

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

##### 1.2. Préparer des programmes pour raviver les sources de la tradition montfortaine

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

##### 1.3. Avez-vous trouvé une manière de réfléchir sur nos vœux dans le monde d'aujourd'hui ?

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....



1.4. Avez-vous utilisé les moyens de communication modernes pour nourrir les relations entre vous ?

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

1.5. Avez-vous proposé des rencontres et retraites communautaires intégrant des temps de partage sur la vie spirituelle ?

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

1.6. Comment voyez-vous l'accompagnement des confrères fait par le supérieur (provincial et de la communauté) dans votre entité ?

Fort		Peu satisfaisant	
------	--	------------------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

## 2. LE DÉFI DE LA CRÉATION D'UNE CULTURE DE FORMATION CONTINUE

- Convictions exprimées au chapitre général

Notre choix de prendre la responsabilité de notre formation continue découle de l'amour du Christ, l'amour de la congrégation, et les besoins du monde de ce temps. Opter pour une formation continue c'est choisir la vie. Ne pas opter pour une telle formation ou la retarder, c'est choisir la mort. La formation permanente permette aux confrères et aux communautés d'être plus vivants, passionnés, et avec une vision quant à l'avenir. La responsabilité de la formation continue relève d'abord de la responsabilité personnelle de chaque confrère.

Depuis le chapitre, avez-vous une autre conviction à exprimer ?



2.1 Promouvoir un type de formation continue dans chaque entité

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

2.2 Sur quels points avez-vous avancé ?

	oui	non
Approche holistique		
Formation humaine, psychologique et sexuelle..		
Formation montfortaine		
Acquisition de compétences pour le ministère		

Vos commentaires :

.....  
.....

2.3 Quels moyens de la formation continue ont été renforcés ?

	Oui	Non
La lectio Divina		
La lecture régulière des œuvres du Père de Montfort		
La relecture communautaire de « Ensemble... sur les traces des pauvres apôtres »		
La lecture des documents de l'Église (ex: Evangelii Gaudium) et de la congrégation		

Vos commentaires :

.....  
.....

2.4 Préparer un plan annuel de formation permanente et faire un rapport à l'administration générale concernant ce qui a été fait

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....



2.5 Trouver des manières de favoriser chez les confrères la croissance dans leur vie spirituelle

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

2.6 Prises d'initiative de chaque confrère pour mettre en œuvre le programme de formation permanente

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

2.7 Votre niveau de satisfaction vis-à-vis de la « banque de ressources en formation continue »

Très satisfait		Satisfait		Pas satisfait	
----------------	--	-----------	--	---------------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

2.8 Utilisation des moyens existants de formation continue

	Oui	Non
La communauté-ressource de Saint-Laurent		
FIM (Formation Internationale Montfortaine)		
Le Mois Montfortain		
PPP (Préparation à la Profession Perpétuelle)		

Vos commentaires :

.....  
.....



2.9 Êtes-vous satisfaits sur la manière dont votre entité et le généralat s’occupent de la formation permanente

	Oui	Non
Au niveau du généralat :		
Au niveau de l’entité : des		
Identification et formation des confrères qui manifestent des talents à devenir formateurs ou responsables d’un service		

Vos commentaires :

.....  
.....

### 3. LE DEFI DE LA FORMATION INITIALE ET DE L’ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES CONFRERES DANS L’ESPRIT MONTFORTAIN

- Convictions exprimées au chapitre général

Nous croyons que la formation est l’affaire d’une équipe et non l’affaire d’un seul homme. Nous sommes convaincus de la nécessité de l’implication de toute l’entité et de l’importance du témoignage dans le processus de la formation. Nous insistons sur la mise en pratique de l’identité montfortaine dans le processus de la formation initiale et dans le vécu des jeunes confrères en activité missionnaire. Nous croyons à l’importance des rencontres régulières et programmées pour les jeunes confrères.

Depuis le chapitre, avez-vous une autre conviction à exprimer ?

3.1 Les éléments à renforcer pendant la formation initiale. Les avez-vous faits ?

	Oui	No
Évaluation psychologique et psychosexuelle de chaque candidat.		
Offrir un accompagnement personnel et régulier au niveau du scolasticat		
Prendre en compte l’histoire personnelle et le milieu familial de chaque candidat.		
Offrir un suivi personnalisé par des professionnels en cas de situation difficile		
Une formation spécifique concernant la protection des mineurs et des adultes vulnérables.		

Vos commentaires :

.....  
.....



3.2 Préparer des nouveaux programmes en faveur des jeunes confrères

	Oui	No
Préparer des communautés porteuses pour accueillir les jeunes confrères.		
Nommer un référent responsable des jeunes confrères.		
Organiser des sessions régulières de formation pour l'équipe d'accompagnement des jeunes confrères		
Consolider et/ou mettre en place des rencontres des jeunes confrères au niveau de la congrégation à différents niveaux		

Vos commentaires :

.....  
.....

3.3 Mettre l'accent sur l'identité montfortaine

	Oui	No
Consacrer du temps spécifique à la formation Montfortaine		
Rendre disponibles les ressources montfortaines durant l'étape de la formation initiale		
Promouvoir la dimension missionnaire au cours de la formation		
Encourager des temps montfortains (pèlerinages, week-end montfortain, préparation à la consécration).		
Évaluer et mettre à jour fréquemment les programmes de formation		

Vos

commentaires :

.....  
.....

3.4 Votre satisfaction concernant le Volume 2 de la Ratio de notre Congrégation

Très satisfait		Satisfait		Pas satisfait	
----------------	--	-----------	--	---------------	--

Vos commentaires :

.....  
.....



**4. DEFI DE L'EVANGELISATION DE NOTRE MONDE CONTEMPORAIN A LA MONFORT**

- Convictions exprimées au chapitre général

Nous sommes convaincus qu'à la suite de Jésus "le Seigneur nous a envoyés évangéliser les pauvres" (les périphéries). Le Père de Montfort nous pousse à l'audace et à la créativité dans l'abandon à la divine Providence sur le chemin de la mission. Nous sommes interpellés par une soif de transcendance et de spiritualité dans le monde d'aujourd'hui. Notre prière et notre enthousiasme nous permettent de "toucher les cœurs".

Depuis le chapitre, avez-vous une autre conviction à exprimer ?

4.1 Mise en place une « mission populaire itinérante »

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....

.....

4.2 Quel est votre niveau de collaboration avec les laïcs ?

Très satisfaisant		satisfaisant		Peu satisfaisant	
-------------------	--	--------------	--	------------------	--

Vos commentaires :

.....

.....

4.3 Avez-vous un programme pour partager notre spiritualité avec les laïcs associés ?

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....

.....



**5. DEFI DE LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE MONTFORTAIN**

**5.1 Héritage spirituel**

- Convictions exprimées au chapitre général

Oser être en chemin comme le père de Montfort avec notre fidélité créatrice en trouvant un nouveau souffle pour la connaissance des écrits et de la vie du père de Montfort ; en proposant la dévotion mariale dans un langage renouvelé. Les lieux montfortains sont une source d’inspiration pour notre spiritualité. Nos communautés (internationales ou locales) sont importantes pour la diffusion de la spiritualité et doivent être des lieux d’accueil où se cultivent l’espoir, la paix et la joie. La vie et l’œuvre de chaque confrère ont une grande valeur, en particulier celles des confrères âgés.

Depuis le chapitre, avez-vous une autre conviction à exprimer ?

5.1.1 Renforcer les liens avec les associations mariales

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....

.....

5.1.2 Lancer de nouveaux cours ou de nouvelles recherches en théologie mariale

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....

.....

5.1.3 Avez-vous commencé à recueillir la mémoire des anciens ?

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....

.....



**5.2 Héritage immobilier et les biens**

•Convictions exprimées au chapitre général

Le vœu de pauvreté concerne la gestion de nos biens. Les biens et l’administration des finances sont au service de la mission. La solidarité entre tous les confrères est essentielle. Les biens sont le patrimoine de toute la congrégation.

Depuis le chapitre, avez-vous une autre conviction à exprimer ?

5.2.1 Préparation des frères pour la gestion

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires

.....  
.....

5.2.2 Faire un plan de financement de la formation

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

5.2.3 Lancer de nouveaux projets en vue de l’autosuffisance économique, l’auto-prise en charge

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

5.2.4 Avez-vous fait l’inventaire des biens de l’entité ?

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....



**6. DEFI D’UN STYLE DE GOUVERNANCE ADAPTE AUX REALITES DE LA CONGREGATION ET DU MONDE**

- Convictions exprimées au chapitre général

La gouvernance est une manière d’être présent, d’être en relation. Le responsable doit être un homme de contact activement impliqué dans la vie qui l’entoure, aimant l’humanité ; il doit faire preuve de confiance et être perçu comme un homme de confiance ; doit se mettre à la suite du Christ, cherchant à imiter sa douceur, son regard, sa parole et ses actions. Nous devons toujours viser la responsabilité partagée. Dans le gouvernement il faut respecter un bon équilibre entre l’ouverture envers les confrères et la confidentialité.

Depuis le chapitre, avez-vous une autre conviction à exprimer ?

6.1 Formation au leadership. Avez-vous lancé des programmes ?

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires

.....  
.....

6.2 Avez-vous lancé des procédures d’évaluation ?

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

6.3 Avez-vous lancé des opérations de collecte de fonds ?

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....



EN PARTANT DU VADEMECUM

**7. LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA CONGRÉGATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES CONFRÈRES**

- Convictions et défis à partir du *Vademecum*

Le domaine de la communication avec ses effets s'impose de plus en plus dans notre société moderne, détermine un style de vie et de valeurs nouvelles et touche aussi notre congrégation.

Depuis le chapitre, avez-vous une autre conviction à exprimer

7.1 Votre satisfaction sur la manière dont l'information circule dans la congrégation et dans votre entité

Très satisfait		Satisfait		Peu satisfait	
----------------	--	-----------	--	---------------	--

Vos commentaires :

.....  
 .....

7.2 L'impact de l'utilisation des outils modernes de communication sur votre vie fraternelle

Positif		Négatif	
---------	--	---------	--

Vos commentaires :

.....  
 .....

7.3 Êtes-vous bien outillés pour utiliser les médias avec responsabilité, mais aussi pour détecter facilement une fausse information/fake news ?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

Vos commentaires :

.....  
 .....



## 8. L'ACCOMPAGNEMENT DES CONFRÈRES

- Convictions et défis à partir du *Vademecum*

Tout croyant a besoin d'être soutenu dans sa vie spirituelle.

La question de l'accompagnement intégral concerne tous les confrères à toutes les étapes de leur vie montfortaine et plus particulièrement les plus jeunes qui commencent leur vie apostolique, période de transition souvent délicate.

Depuis le chapitre, avez-vous une autre conviction à exprimer ?

8.1 Faites-vous parfois recours à la médiation externe /personnes spécialisées dans le cadre de l'accompagnement ?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

Vos commentaires :

.....

.....

8.2 La dimension spirituelle est-elle régulièrement travaillée dans ce processus d'accompagnement (retraites, recollections...)?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

Vos commentaires :

.....

.....

8.3 Les rencontres de confrères de même génération sont-elles souvent organisées dans votre entité?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

Vos commentaires :

.....

.....



**9. LA FORMATION AU LEADERSHIP**

- Convictions et défis à partir du *Vademecum*

La formation d'un leader mettant l'accent sur l'écoute, la reconnaissance des dons de l'autre, sur la confiance et l'audace doit privilégier l'apprentissage du dialogue constructif, la non-violence active ; doit entraîner les entités vers un renouvellement de leur dynamisme, une ouverture d'esprit ; vers une responsabilisation des plus jeunes.

Depuis le chapitre, avez-vous une autre conviction à exprimer ?

9.1 Avez-vous proposé des programmes de formation sur le dialogue constructif ?

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

9.2 Avez-vous progressé dans le domaine de la consultation des confrères ?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

Vos commentaires :

.....  
.....

9.3 Avez-vous proposé des programmes de formation pour les futurs leaders ?

Oui		Non		En Projet	
-----	--	-----	--	-----------	--

Vos commentaires :

.....  
.....

9.4 Avez-vous vu, dans votre entité/communauté, la croissance dans l'ouverture à la dimension interculturelle et internationale ?

Oui		Non	
-----	--	-----	--

Vos commentaires :

.....  
.....



## PROCÉDURES DU CHAPITRE GÉNÉRAL 2023

(Proposition à voter dans le Chapitre)

### Introduction

Le déroulement du Chapitre Général est réglé par les articles 222-228 et 236-243 des Constitutions. Il est d'usage d'y ajouter une procédure qui précise certains points et facilite une meilleure organisation des travaux capitulaires.

<b>1. Direction du Chapitre</b>	<i>Suggestion :</i>
<p>1.1 - Le Chapitre est présidé par le Supérieur Général aidé d'un conseil de présidence. Le conseil de présidence est constitué du Supérieur Général, du secrétaire général du chapitre et de deux membres élus par le Chapitre à la majorité absolue. Le rôle de ce conseil est de diriger le déroulement du Chapitre, d'en établir le programme et l'ordre du jour. Le facilitateur assiste aux réunions du conseil de présidence pour voir ensemble le déroulement du jour suivant.</p> <p>1.2 – Un secrétariat, sous la responsabilité du secrétaire général du chapitre, élu à la majorité absolue, veille à la rédaction des comptes-rendus et prépare les bulletins de vote. Le secrétariat, en plus du secrétaire général, sera composé de deux secrétaires adjoints identifiés et proposés par le Supérieur Général en consultation avec son conseil, qui peuvent être non capitulants.</p> <p>1.3 - Les scrutateurs sont les deux plus jeunes capitulants. Leur rôle est de distribuer, de recueillir, de compter les bulletins de vote et de contrôler la régularité des votations.</p> <p>1.4 - Le conseil de présidence, peut inviter des experts en relation avec la matière traitée.</p>	



<p><b>2. L'assemblée capitulaire</b></p>	<p><i>Suggestion :</i></p>
<p>2.1 -L'assemblée capitulaire a le pouvoir d'établir et de modifier sa propre procédure. Une fois établie, elle requiert, pour toute modification, une approbation aux deux tiers des voix.</p> <p>2.2. - Les décisions et les orientations sont seulement celles qui émanent des Capitulants réunis en assemblée.</p>	

<p><b>3. Les sessions</b></p>	<p><i>Suggestion :</i></p>
<p>3.1.1 - Les <u>sessions d'information</u> portent notamment sur les rapports du généralat et des diverses entités de la congrégation. Ces rapports comportent des échanges et discussions, mais ne comportent pas habituellement d'approbation spéciale.</p> <p>3.1.2 -Dans la mesure du possible, les rapports qui viennent du gouvernement et des commissions capitulaires sont donnés par écrit aux Capitulants, avant d'être présentés en assemblée.</p> <p>3.1.3 - Dans les sessions d'information, on peut aussi traiter des sujets présentés par les capitulants, pourvu qu'ils aient été mis à l'ordre du jour. Si le conseil de présidence juge bon de ne pas les mettre à l'ordre du jour, il doit en donner la raison à l'intéressé. Celui-ci peut faire appel à l'assemblée, qui décidera à la majorité absolue.</p> <p>3.2.1 - Les <u>sessions délibérantes</u> suivent les règles exposées du N° 4.3 au N° 4.10. Une fois clos le débat, le facilitateur demande à l'assemblée si elle veut voter sur la proposition. Si l'assemblée exprime, à majorité absolue, son désir de passer au vote, le facilitateur donne lecture de la proposition dans sa forme définitive et on procède au vote. Si la proposition est rejetée, elle est renvoyée à l'atelier d'où elle provient et l'atelier décide, s'il le juge à-propos, de la reformuler et de la présenter à nouveau.</p> <p>3.2.2 - Un amendement ne doit porter que sur la même proposition; la discussion et le vote ne portent que sur un amendement. S'il est accepté par l'assemblée, la discussion revient à la proposition telle qu'amendée; s'il est rejeté, on revient alors à la proposition principale.</p>	



<p>3.3 - Les <u>sessions d'élection</u> sont les sessions dans lesquelles on procède aux élections de la direction du Chapitre, du Supérieur Général et de son conseil. Les élections du Supérieur Général et de son conseil sont réglées par le droit canonique, les Constitutions et les Statuts : cf. Constitutions, n° 222-228 ; 236-243 et les statuts généraux respectifs.</p>	
--	--

<p><b>4. Procédure</b></p>	<p><i>Suggestion :</i></p>
<p>4.1 - Tout au long du Chapitre, les comptes-rendus de la session seront traités de la façon appropriée sur laquelle on se sera entendu. Ceci sera proposé et accepté lors de la session d'ouverture.</p> <p>4.2 - Le président présente l'ordre du jour pour la session en cours et on commence le travail.</p> <p>4.3 - Au cours des débats, le facilitateur donne la parole aux intervenants, en suivant l'ordre des demandes. Personne ne prend la parole, sans passer par le facilitateur.</p> <p>4.4 - Les interventions ne doivent pas dépasser trois minutes.</p> <p>4.5 - On peut intervenir une seconde fois, seulement quand les autres Capitulants qui ont demandé la parole la première fois, auront terminé leurs interventions.</p> <p>4.6 - Le facilitateur veille à ce que chaque intervention se fasse, en respectant la procédure et en se tenant à l'argument en discussion. Tout capitulant peut faire appel des décisions du facilitateur sur ces différents points : on vote alors là- dessus, sans discussion, à majorité absolue.</p> <p>4.7 - Au cours de tout débat ou rapport, chaque capitulant peut présenter les motions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) demander la suspension de la session;</li> <li>b) demander la clôture de la session du jour;</li> <li>c) demander la prolongation de sa propre intervention pour un temps déterminé.</li> </ul> <p>Ces motions doivent être secondées par un autre Capitulant ; si elles le sont, on prend immédiatement une décision, sans discuter, à majorité absolue.</p>	



<p>4.8 - La motion d'ordre peut être présentée quand une intervention n'est pas en lien avec le sujet en cours ou si la fraternité n'est pas respectée on peut le faire, même en coupant la parole. Il revient au facilitateur de résoudre la difficulté.</p> <p>4.9 - Pour proposer des modifications à la procédure, il faut être "secondé" par un autre capitulant. Le facilitateur donne la parole à qui propose la modification et à un autre capitulant en faveur de la modification. Deux autres Capitulants peuvent s'exprimer en sens contraire. Après quoi, on vote à la majorité des deux tiers.</p> <p>4.10 - La clôture d'un débat se fait de la manière suivante :</p> <p>a) Quand il n'y a plus de demandes d'intervention, le facilitateur déclare que le débat est clos et, si c'est le cas, on passe au vote.</p> <p>b) Un capitulant peut présenter une motion pour clore le débat. Si cette motion est "secondée" par un autre capitulant, on procède sans retard au vote, sans discussion. Pour clore le débat, il faut un vote aux deux tiers. Si le débat est clos, on passe, s'il y a lieu, au vote.</p>	
--	--

<p><b>5. Votes et élections</b></p>	<p><i>Suggestion :</i></p>
<p>5.1 - Avant les votes ou les élections, le facilitateur expliquera les règles concernant les votes afin d'en assurer le bon déroulement.</p> <p>5.2 - Pour les élections et les votes, on procédera, à moins d'indications contraires, selon le Canon 119, qui dit :</p> <p>« 1° - Quand il s'agit d'élections, a valeur juridique ce qui est approuvé par la majorité absolue de ceux qui sont présents, étant supposée la présence de la majorité de ceux qui doivent être convoqués; après deux scrutins sans effet, la votation se concentre sur les deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix ou, s'il y en a plus de deux, sur les deux plus anciens (de profession ou d'âge); après le troisième scrutin, s'il y a encore parité, est élu le plus ancien (de profession ou d'âge);</p> <p>2° - S'il s'agit d'autres affaires, étant supposée la présence de la majorité de ceux qui doivent être convoqués, a valeur juridique ce qui est approuvé par la majorité absolue des présents; si, après deux scrutins, il y a parité de voix, le président peut dirimer la parité, par son vote.</p>	



<p>3° - Ce qui regarde l'ensemble et les individus doit être approuvé par tous. » La majorité peut être, suivant les cas :</p> <p>a) majorité qualifiée : 2/3 des votes exprimés y compris les blancs et les nuls ; b) majorité absolue : la moitié plus un des votes exprimés ; c) majorité relative : le plus grand nombre des voix exprimées.</p> <p>5.3 - L'adoption, la suppression ou la modification d'un article des Constitutions ou d'une norme des Statuts exige une majorité qualifiée.</p> <p>5.4 - Ce qui regarde l'élection du Supérieur Général et des conseillers généraux est expliqué dans les Constitutions, articles 236-243.</p>	
--	--

<p><b>6. Ateliers</b></p>	<p><i>Suggestion :</i></p>
<p>6.1 - Pour accomplir son travail ou pour faciliter l'étude des propositions parvenues au Chapitre, on peut former des ateliers composés des divers membres du Chapitre.</p> <p>6.2 - Il appartient au conseil de présidence de décider du nombre et du rôle des ateliers, après avoir consulté l'assemblée capitulaire. Les personnes peuvent aussi exprimer leurs préférences personnelles.</p> <p>6.3 - Chaque atelier se choisira un président et un secrétaire et déterminera ses temps de rencontre et ses règles de procédure. Tout cela, en accord avec le conseil de présidence, qui peut avoir des suggestions différentes.</p> <p>6.4 - Les propositions parvenues au Chapitre sont ordinairement confiées à des ateliers. Si les Capitulants ont eux-mêmes leurs propositions, ils les donneront, par écrit et signées, à l'atelier correspondant.</p> <p>6.5 - Chaque atelier prépare un rapport écrit et, dans la mesure du possible, le communique à tous les Capitulants avant la présentation en assemblée.</p> <p>6.6 - Si deux membres au moins ne sont pas d'accord avec le rapport de la majorité, ils peuvent préparer un rapport de la minorité qui jouit des mêmes droits de présentation et de débat en assemblée générale.</p>	



<p>6.7 - Le rapport des ateliers pourra suivre ce schéma : notes et rapports reçus - réflexions de l'atelier - conclusions de l'atelier avec les motivations - propositions concrètes.</p> <p>6.8 - Dans la présentation des propositions, il est nécessaire d'indiquer s'il s'agit de propositions pour des textes normatifs (Constitutions ou Statuts généraux) ou de simples opinions ou <i>desiderata</i>, à propos de la vie et de l'apostolat de la congrégation.</p>	
---	--

<p><b>7. La façon de conclure</b></p>	<p><i>Suggestion :</i></p>
<p>7.1 - Quand les rapports, les débats et les votes sont terminés, il est bon que le président du Chapitre donne la parole aux Capitulants qui voudraient encore intervenir ou faire quelques propositions.</p> <p>7.2 - Il est demandé que l'intervention soit écrite, motivée, et ne dépasser pas trois minutes. Le facilitateur demande à l'assemblée si elle veut débattre la proposition. Si la majorité est en faveur, on ouvre le débat, en suivant la procédure indiquée précédemment.</p> <p>7.3 - A la fin de la session, tous les rapports et propositions votés par le Chapitre sont confiés au Secrétaire Général, pour que le texte définitif soit rédigé et que l'ensemble des Actes soit signé par les membres du Chapitre.</p>	



## PROCÉDURES POUR L'ÉLECTION DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL ET DE SON CONSEIL

(Proposition à voter dans le Chapitre Général 2023)

<b>Procédures pour l'élection du Supérieur Général</b>	<i>Suggestion :</i>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réunion par groupe linguistique. Chaque groupe doit définir un profil de l'équipe de leadership pour faire face aux défis actuels qui se posent à la congrégation.</li> <li>2. En assemblée générale, on donne lecture des profils retenus dans les groupes.</li> <li>3. Un premier vote personnel d'orientation est proposé. Le dépouillement est fait par le facilitateur qui vérifie avec un conseil des sages l'acceptation à l'éligibilité. Il demande un CV des confrères ayant accepté.</li> <li>4. On présente les noms des 3 confrères ayant accepté leur éligibilité avec leur CV et ayant le plus de voix sans indication du nombre de voix.</li> <li>5. Temps de silence et de prière.</li> <li>6. Le lendemain, messe du saint Esprit puis le vote selon les Constitutions : appel des Capitulants, rappel du secret, vote et proclamation du résultat par le Supérieur Général sortant.</li> </ol>	
<b>Procédures pour l'élection des Conseillers Généraux</b>	<i>Suggestion :</i>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En assemblée générale : rappel des profils esquissés par les groupes. Le Supérieur Général peut intervenir sans donner de noms.</li> <li>2. Réunion par continent et débat qui ne porte pas sur les noms mais sur des priorités.</li> <li>3. Vote d'orientation sur une liste de 4 noms.</li> <li>4. Le dépouillement est fait par le facilitateur qui vérifie avec le conseil des sages l'acceptation à l'éligibilité.</li> <li>5. Affichage des 6 noms suggérés le plus souvent, mais sans indication du nombre de voix.</li> <li>6. Silence, prière.</li> <li>7. Le lendemain, on peut procéder au vote selon les constitutions.</li> </ol>	



## AGENDA

1 mai 2023 :	- Messe d'ouverture, procédures... - Rapport de l'administration générale
2 mai 2023 :	- Rapport économique - Déambulation devant les panneaux et 1 <sup>o</sup> présentations
3-4-5 mai 2023 :	- Suite des présentations et premières discussions des thèmes
6-7 mai 2023 :	- Ateliers
8 mai 2023 :	- Discernement en vue de l'élection du Supérieur Général - Temps de silence et adoration
9 mai 2023 :	- Élections - BBQ
10-13 mai 2023 :	- Travail en ateliers et AG
14 mai 2023 :	- Temps libre
15 mai 2023 :	- Atelier...
16 mai 2023 :	- Discernement pour Conseillers Généraux - Élections
17 mai 2023 :	- Ateliers
18 ou 19 mai 2023 :	- Rencontre privée avec le TSP François
18 ou 19 mai 2023 :	- Actes du Chapitre, lettre aux confrères
20 mai 2023 :	- Pacte des catacombes ou Église St Barthélémy - Messe pour les défunts - Fin du chapitre
21 mai 2023 :	- Messe de João Braz Card. DE AVIZ ou Mons. José R. CARBALLO, O.F.M.
À fixer :	- Jour de la famille montfortaine et laïcs associés (jour de l'audience)